



Dossier d'Information

Formation préparant au

Diplôme d'Etat de CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Année 2018-2019

DIPLOME D'ETAT

de Conseiller en Economie Sociale Familiale

PREAMBULE

1. DEFINITION

2. ACCES A LA FORMATION

3. CONTENU DE LA FORMATION

4. LES EPREUVES DU DIPLOME REGLEMENT D'EXAMEN

5. L'ACCOMPAGNEMENT FORMATIF

6. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

A - Modalités de candidature

B - Modalités de la sélection

C - Tarifs 2018-2019

D - Prévisionnel calendrier de formation (sous réserves)

**Le diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale obtenu à l'issue de la rentrée scolaire de septembre 2018 sera classé au niveau II de la nomenclature des niveaux de formation - soit au grade licence.
(publication au JO du 29/03/17)**

PREAMBULE

Conformément à l'arrêté du 25 août 2011 et depuis la rentrée 2013, la formation intègre les European Credits Transfer System dits ECTS. Ils ont pour vocation de rapprocher les systèmes d'enseignement supérieur européens et d'inscrire les formations supérieures dans le principe LMD (Licence, Master, Doctorat). Dorénavant la formation est organisée en semestres qui intègrent plusieurs modules de formation correspondant à des domaines de formation. La totalité de la formation, après l'obtention du diplôme équivaut à 180 ECTS.

Le BTS ESF permet d'obtenir 120 ECTS, le 1er semestre de la formation préparant au DECESF permet d'obtenir 30 ECTS supplémentaires et l'obtention du DECESF octroi encore 30 ECTS supplémentaires.

Ainsi, dans le meilleur des cas, c'est un maximum de 180 ECTS transférables en Université européenne.

1. EXTRAIT DE LA DEFINITION DE LA PROFESSION

Extrait du Référentiel Professionnel - Décret du 1^{er} septembre 2009

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont **le coeur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé. (...)**

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne. (...)

Son intervention privilégie la participation active et permanente des usagers / habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.

Le CESF intervient de façon individuelle ou de façon collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluri institutionnelles. (...)

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention.

Il exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutelaires, autres.

2. ACCES A LA FORMATION

Liste des diplômes ouvrant droit à la formation pour le DE CESF :

- BTS économie sociale familiale
- DUT carrières sociales
- DE assistant de service social
- DE éducateur spécialisé
- DE éducateur technique spécialisé
- DE éducateur de jeunes enfants

3. CONTENU DE FORMATION

Dans le cadre de la réingénierie des diplômes en cohérence avec le schéma universitaire LMD, le contenu de formation pourrait être revisité pour la rentrée de septembre 2018.

Pour les étudiants du DE CESF, la formation d'une durée d'un an, comporte 540 heures d'enseignement en établissement de formation et un stage professionnel de 560 heures (16 semaines) en site(s) qualifiant(s).

Horaires d'enseignement :

Domaines de compétences	Total année
DC1 Connaissance des domaines majeurs de l'ESF	60 h
DC1 Insertion sociale et professionnelle dont surendettement	30 h
DC1 Méthodologie de recherche	50 h
DC2 Histoire du travail social Philosophie de l'action dans le domaine social Ethique, déontologie, Les principes de l'intervention sociale Le droit des usagers de l'action sociale	50 h
DC2 Sensibilisation aux concepts de psychologie et de psychanalyse Approfondissement de la connaissance des publics de l'action sociale	60 h
DC2 ISIC	70 h
DC2 ISAP	70 h
DC3 Communication stratégique : Les écrits professionnels /La communication orale	40 h
DC4 Connaissance des politiques et des institutions	60 h
DC4 Le partenariat Les concepts de médiation et négociation	30 h
LVE Anglais	20 h

4. LES EPREUVES DU DIPLOME : REGLEMENT D'EXAMEN

Dans le cadre de la réingénierie des diplômes en cohérence avec le schéma universitaire LMD, le contenu de formation pourrait être revisité pour la rentrée de septembre 2018.

Tableau des épreuves auxquelles doivent se soumettre les candidats selon leur diplôme initial :

Le diplôme de conseiller en économie sociale familiale est composé de 8 domaines de compétence, dont 4 sont acquis en BTS ESF (cases laissées en blanc).

Epreuve par DC/Diplôme initial		BTS	DUT CS	DE ASS	DE ES	DE ETS	DE EJE
Epreuves BTS ESF	DC1A « conseil et expertise technologiques »						
	DC1B « Mise en oeuvre de conseils et expertises technologiques »						
	DC2C « ICAF et méthodologie de projet »						
	DC4A « Connaissances des politiques sociales »						
Epreuves du DECESF	DC1C « mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel du C.E.S.F. ».						
	DC2AB « dossier de pratique professionnelle concernant l'ISIC et l'ISAP ».						
	DC3 « Elaboration d'une communication professionnelle à l'attention d'un destinataire ciblé »						
	DC4B « Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles						

5. ACCOMPAGNEMENT FORMATIF

- ✓ 1 formateur référent pour la guidance au mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel,
- ✓ 1 formateur référent pour la guidance au Dossier de Pratique Professionnelle et les relations avec le Site Qualifiant,
- ✓ Préparations aux soutenances relatives au Dossier de Pratique Professionnelle et au Mémoire,
- ✓ Des entraînements réguliers au Contrôle en Cours de Formation relatif au DC3 Elaboration d'une communication professionnelle à l'attention d'un destinataire ciblé
- ✓ Des entraînements réguliers, en condition d'examen, à l'épreuve écrite DC4B Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles,
- ✓ Des analyses de pratiques régulières supervisées par un psychologue,
- ✓ Des interventions ponctuelles de professionnels interlocuteurs compétents et reconnus dans leur maîtrise de : l'expertise et du conseil à visée socio-éducative dans le champ de la vie quotidienne (DC1), l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (DC2) et/ou l'Intervention Sociale d'Aide à la Personne (DC2).

6. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

A. MODALITES DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 25 mai 2018 minuit

- Le **dossier de candidature** dûment rempli,
- Une **lettre de motivation** comprenant, au minimum, les motivations pour entrer en formation de CESF et le projet professionnel,
- Un **Curriculum Vitae actualisé**,
- La **photocopie des bulletins** actuellement en votre possession correspondant à la scolarité en BTS ESF,
- La **photocopie des pages 8-9-10 des livrets de stage** de 1^{er} et 2^{ème} année de BTS ESF,
- **1 enveloppe autocollante (22x11)** affranchie au tarif en vigueur lettre standard 20 g. et libellée à l'adresse du candidat,
- **Un chèque de 40 euros pour les frais d'admissibilité et d'admission** non remboursable (à l'ordre du Lycée Saint André).

Pour les candidats déjà titulaires du BTS ESF, les pièces suivantes sont à fournir en remplacement des photocopies de bulletins :

- La photocopie du relevé de notes du BTS ESF

Pour les candidats titulaires d'un des diplômes suivants : DE ASS ; DE ES ; DE ETS ; DE EJE ; DUT CS

- Le **dossier de candidature** dûment rempli,
- Une **lettre de motivation** comprenant, au minimum, les motivations pour entrer en formation de CESF et votre projet professionnel,
- Un **Curriculum Vitae actualisé**,
- La photocopie du **livret de formation**,
- Fiches **d'évaluation de stages**,
- La photocopie du **relevé des notes obtenues** à l'examen/ou relevé des semestres de 1^{ère} et 2^{ème} année,
- **1 enveloppe autocollante (22x11)** affranchie au tarif en vigueur lettre standard 20 g. et libellée à l'adresse du candidat,
- **Un chèque de 40 euros pour les frais d'admissibilité et d'admission** non remboursable (à l'ordre du Lycée Saint André).

B. MODALITES DE SELECTION

Etude de votre dossier d'admissibilité :

1^{ère} sélection sur dossier.

Si votre candidature est retenue, vous serez convoqué par **mél** pour convenir d'un entretien individuel d'admission.

Entretien individuel d'admission :

L'entretien individuel d'admission se déroulera avec un professionnel travailleur social et un formateur en DE CEF.

Les entretiens s'échelonneront entre mi-mai et fin juin 2018, selon date de réception du dossier de candidature.

Décision d'admission :

Vous serez avisé par **courrier uniquement** de la décision finale rendue par la Commission d'Admission, au plus tard dans la première quinzaine de juillet 2018.

Si votre candidature est retenue, vous devrez vous engager définitivement en renvoyant le dossier de confirmation définitive d'inscription accompagné d'un chèque d'avance de 350 € (libellé à l'ordre du Lycée Saint André) qui sera déduit des frais de formation. (Non remboursé en cas de désistement ultérieur, sauf en cas d'échec au BTS ou au DUT).

C. TARIFS 2017/2018

1. LA CONTRIBUTION FAMILIALE ANNUELLE:

La contribution des familles est choisie librement en rapport avec leurs revenus :
Option 1 : 1065€, Option 2 : 1170€, Option 3 : 1245€, Option 3 : 1350 Euros.

2. LA SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

A compter de la rentrée de septembre 2018, le régime de la sécurité sociale étudiante va être réformé. Nous sommes en attente des directives officielles.

3. L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS

L'assurance individuelle accident est souscrite pour tous les étudiants par l'établissement afin de couvrir les activités scolaires et extra-scolaires mises en place dans le cadre du projet éducatif. Il n'y a pas de cotisation supplémentaire.

Formation ouvrant droit aux bourses CROUS sous certaines conditions. Si besoin de renseignements complémentaires, contactez Madame BERNARD, à la comptabilité, au 03.89.21.75.17

D. Prévisionnel calendrier de la formation *(sous réserves de modifications ultérieures)*

Pré rentrée : Fin juin 2018

Rentrée en formation 2018 / 2019 : 1^{ère} semaine de septembre 2018

Congés partiel de la Toussaint

Départ en formation pratique : début novembre 2018

Congés de Noël : du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019

Formation pratique : janvier, février, mars et avril 2019

Attention : période entrecoupée de regroupements formatifs

Fin de formation à l'établissement de formation : fin juin 2019

Epreuves d'examens : septembre et octobre 2019 - selon les modalités de la réingénierie des formations en travail social.